

Malgorzata Nowakowska

Université Pédagogique de Cracovie

Le «paradoxe de l'imperfectivité» dans la perspective de la théorie de S. Karolak*

Abstract

This article deals with the so called “Imperfective paradox” and the way in which this paradox is explained by S. Karolak’s theory of aspect. The “Imperfective paradox” concerns the accomplishment verbs (Vendler) in the progressive form, which is generally considered in English as the imperfective aspect. One of the consequences of this paradox is that for instance the sentence *John was drawing a circle* doesn’t imply *John drew a circle*. In the theory of S. Karolak this paradox disappears. These verbs are analyzed as telic configuration of aspects or limitative-telic configuration of aspects.

Keywords

Imperfective paradox, telic, progressive, accomplishment verbs, configuration of aspects.

L’objectif de cet article est de montrer comment la théorie de l’aspect qu’a élaborée S. Karolak peut résoudre le paradoxe de l’imperfectivité. Avant de le faire, nous présenterons dans les grandes lignes en quoi consiste ce paradoxe.

1. Le paradoxe de l’imperfectivité

Le paradoxe de l’imperfectivité a été mis en évidence par des sémanticiens dans le cadre de diverses tentatives de formalisation du progressif anglais (cf. l’his-

* Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz (Université Nancy 2) pour ses nombreuses remarques et la correction linguistique du présent article.

torique de la discussion dans T. Parsons, 1990 : 167—185 ; P.M. Bertinetto, 1997 ; A. Bonomi, A. Zucchi, 2001). Dans la formule vériconditionnelle donnée au progressif anglais, ces auteurs (M. Bennett, B.H. Partee, 1972 ; D. Scott, 1970 ; R. Montague, 1970 ; T. Parsons, 1989, cités dans P.M. Bertinetto, 1997 : 96 et dans T. Parsons, 1990 : 167—185) prennent en considération deux intervalles. Le premier concerne le verbe qui est au progressif et le second concerne un verbe qui n'est pas au progressif mais qui est présent dans la même phrase que le verbe au progressif. Ainsi, le premier intervalle temporel est vrai pour le procès dénoté par le verbe au progressif, tandis que l'autre intervalle est inclus dans le précédent sans en être le sub-intervalle final. P.M. Bertinetto (1997 : 96) cite cette formule, qui est issue des travaux de M. Bennett, B.H. Partee (1972), D. Scott (1970) et R. Montague (1970) :

- (1) *Prog* (ϕ) is true at interval t iff there is an interval t' , such that t is a non-final subinterval of t' , and ϕ is true at t' .

Prog (ϕ) désigne la phrase qui comprend un progressif. Illustrons cette formule par l'exemple suivant, cité par P.M. Bertinetto (1997 : 97) :

- (2) *When Mary phoned, Igor was having a shower.*

Ici, le procès dénoté par *was having a shower* couvre l'intervalle t' et le procès dénoté par *phoned*, l'intervalle t . Cette formule correspond au progressif de l'exemple (2) de la façon suivante : si nous appelons l'intervalle t « le point de focalisation » du procès (P.M. Bertinetto, 1997 : 97), on observe que *was having a shower* est vrai aussi bien pour un certain intervalle précédent t et un certain intervalle suivant t .

Cependant ce raisonnement, correct pour les verbes d'activité, ne s'applique pas aux verbes d'accomplissement ou d'achèvement (au sens de Z. Vendler, 1957)¹. Considérons le cas où on mettrait au progressif *draw a circle*, qui est un prédictat d'accomplissement. Pour ce type de prédictat, il n'est pas possible d'affirmer que le procès est vrai pour l'intervalle t' dans son intégralité, en particulier pour l'intervalle qui suit le point de focalisation² : *x is drawing a circle* n'implique pas que *x* arrivera à la création d'un cercle. Ce problème est appelé dans la littéra-

¹ Les lecteurs avisés s'apercevront que la plupart des exemples discutés dans les publications traitant du paradoxe de l'imperfectivité sont empruntés à Z. Vendler (1957), ou sont des manipulations d'exemples discutés par cet auteur.

² Comme l'écrit D. Ziegeler (2006 : 39), il y a un cas qui correspond encore moins bien à cette formule. Il s'agit d'un énoncé qui comporte un verbe d'achèvement au progressif, comme dans l'exemple *She was winning the race when she got tripped*. Ici, le procès dénoté par le prédictat *win the race* n'est vrai pour aucun intervalle couvert par l'énoncé.

ture «paradoxe de l'imperfectivité» (*imperfective paradox*)³. Comme on le voit, il a son origine dans un conflit entre aspect lexical (les verbes d'accomplissement ou d'achèvement) et aspect grammatical (l'imperfectif, en particulier le progressif). En fait le problème est que l'imperfectif, en particulier le progressif, n'implique pas la phase culminative d'un procès.

La conséquence de ce paradoxe concerne aussi l'intervalle qui précède le point de focalisation. Comme le montre D. Dowty (1979 : 133), un énoncé comprenant un verbe d'activité au progressif implique la vérité d'un énoncé comprenant ce même verbe à une forme non progressive. Il n'en va pas de même d'un énoncé comportant un verbe d'accomplissement au progressif, comme nous pouvons l'observer ci-dessous :

- (3a) *John was pushing a cart.*
- (3b) *John pushed a cart.*
- (4a) *John was drawing a circle.*
- (4b) *John drew a circle.*

Ainsi, (3a) implique (3b), alors que (4a) n'implique pas (4b)⁴. Nous observons donc que seuls les procès «homogènes» obéissent au principe selon lequel *si x fait p à t, alors x a fait p*. Ce principe ne s'applique pas aux procès non homogènes, qui tendent vers une cumulation, comme les verbes d'accomplissement.

D. Dowty (1979 : 133) tire une autre conséquence encore de ce manque d'implication entre des énoncés comme (4a) et (4b). Si un verbe d'accomplissement au progressif dénote seulement une partie du procès, comment distingue-t-on par exemple l'activité de dessiner un cercle et celle de dessiner un triangle ? Ce problème apparaît clairement si on considère que les expressions *drawing a circle* et *drawing a triangle* n'impliquent pas l'existence de ces deux figures. N. Kazanina et C. Phillips (2003, 2007) posent la même question en termes cognitifs : comment la forme imperfective d'un verbe d'accomplissement peut-elle désigner un procès qui n'a pas atteint sa borne finale ? Autrement dit, pourquoi quelqu'un dit, par exemple, *x dessine un cheval* alors que le dessin n'existe pas encore ? Pourquoi un locuteur communique-t-il ce qu'il voit en disant *Marc traverse la rue*, alors qu'il voit Marc arriver seulement au milieu de la rue ?

Plusieurs sémanticiens ont tenté de résoudre le paradoxe de l'imperfectivité. Considérons la proposition de D. Dowty (1979). Pour remédier à l'idée que le procès dénoté par un verbe d'accomplissement ou d'achèvement au progressif n'est pas nécessairement vrai pour l'intervalle qui suit le point de focalisation, D. Dowty

³ Nous pensons que l'expression «paradoxe de la télicité» serait une meilleure appellation du problème. Cette appellation a été proposée par P.M. Bertinetto (1997 : 97).

⁴ Rappelons que H. Garey (1957) arrivait aux mêmes conclusions. Il constatait que l'énoncé *Il se noyait* n'implique pas *Il s'est noyé* (1957 : 109). B. Comrie (1976) de son tour observe la même relation : [...] from «*John is making a chair*» one cannot deduce «*John made a chair*» (1976 : 45).

(1979 : 148) introduit dans la formule du progressif la notion de monde possible w' . Le monde possible occupe l'intervalle qui suit le point de focalisation et permet donc la continuation de ce procès en vue d'aboutir à sa culmination. Il faut ajouter que le monde possible w' ressemble au monde réel w , dans lequel le procès a lieu. Le monde possible est lié au monde réel par ce que Dowty appelle « lien d'inertie ». Voici comment Dowty a modifié la formule (1) :

- (5) *Prog* (φ) is true at interval t iff there is an interval t' , such that t is a non-final subinterval of t' , and for all w' standing in a inertial relation with w , φ is true at $\langle t', w' \rangle$.

En décrivant cette solution, N. Kazanina et C. Phillips (2007) écrivent que le morphème de progressif est un opérateur qui lie un procès incomplet du monde réel à sa version complète résultant de sa continuation dans le monde « inerte ». La solution de Dowty permet donc de concevoir la continuation du procès dans un monde possible. Mais, comme plusieurs linguistes l'ont remarqué, cette solution ne permet pas de concevoir la situation où la continuation d'un procès au progressif n'est pas possible. Ce cas est illustré par l'exemple que nous citons après P.M. Bertinetto (1997 : 98) :

- (6) *Max was crossing the street, when he was hit by a truck.*

Il s'agit de la situation où le contexte rapporte explicitement une information dont on déduit l'interruption du procès dénoté par le verbe au progressif.

Une autre solution au paradoxe de l'imperféctivité est celle de T. Parsons (1990, cité in P.M. Bertinetto, 1997 : 98 ss). Elle consiste à introduire le prédicat abstrait *HOLD* dans la formule de la progressivité :

- (7) *Prog* (φ) is true at interval t of event e iff e holds at t .

Parsons définit ce prédicat abstrait comme un prédicat d'état. P.M. Bertinetto (1997 : 98) présente cette solution de la façon suivante : même si le progressif ne peut pas être appliqué aux verbes d'état en anglais, il transforme les verbes d'activité, d'accomplissement et d'achèvement en verbes d'état. Nous ne discuterons pas en détail ici la solution de Parsons, mais, il nous semble extrêmement important de souligner que la conséquence qu'on en tire est particulièrement fâcheuse. Il s'agit de l'idée qu'un verbe ayant les caractéristiques sémantiques d'un verbe d'activité, d'accomplissement ou d'achèvement peut « devenir » un verbe d'état. Nous reviendrons sur ce point *infra*.

Il est important de préciser que le paradoxe de l'imperféctivité ne concerne pas que le progressif : comme son appellation l'indique, il concerne l'imperféctivité

en général⁵. Ainsi, certains linguistes décrivent le fonctionnement de l'imperfectif dans les langues slaves en utilisant le même type de raisonnement. Selon N. Kazanina et C. Phillips (2003), ce qui caractérise l'imperfectif russe, c'est l'absence de l'implication que le procès est porté à sa borne finale. Dans ce cas, le verbe imperfectif peut avoir deux interprétations : progressive ou «conative». Considérons deux exemples russes cités par N. Kazanina et C. Phillips (2003 : 287), qui illustrent respectivement ces deux interprétations⁶ :

- (8) *Poka mama gotovila uzhin, Ivan chital knigu.*
 while mother cook PAST.IMP dinner Ivan read PAST.IMP book
While the mother was cooking dinner, Ivan was reading the book.
Quand la mère préparait le dîner, Ivan lisait le livre.
- (9) *V proshlim godu Ivan stroil dom v derevne (no tak i ne dostroil ego).*
 last year Ivan build PAST.IMP house in village (but has not finished it)
Last year, Ivan was building a house in the village (but didn't finish it).
L'année passée Ivan a entrepris des travaux de construction d'une maison dans un village (mais il ne l'a pas finie).

Dans l'exemple (8), le russe emploie l'imperfectif là où l'anglais emploie le progressif. De là vient l'idée de ces auteurs suivant laquelle l'imperfectif russe a ici une interprétation progressive. Ce qui est aussi intéressant à observer, c'est que dans les langues slaves, l'interprétation conative de l'imperfectif apparaît quand l'imperfectif est mis en contraste au perfectif. En effet, dans (9), *stroil* est une forme imperfective alors que *dostroil* est une forme perfective. C'est pourquoi nous avons traduit ce verbe à l'imperfectif en français non par *Ivan construisait une maison* mais par *Ivan a fait des travaux de construction d'une maison*. Selon nous, cette traduction rend mieux l'interprétation conative de ce verbe d'accomplissement en français.

2. Les conséquences méthodologiques du paradoxe de l'imperfectivité

Revenons au paradoxe de l'imperfectivité et à ses conséquences pour une analyse aspectuo-temporelle. Comme on l'a vu plus haut, le progressif n'implique pas la phase culminative du procès, c'est-à-dire sa borne finale interne. Pour cette raison, certains linguistes le décrivent comme s'il avait la capacité de transformer un

⁵ Étant entendu que le progressif est généralement considéré comme une des manifestations de l'imperfectivité (B. Comrie, 1976).

⁶ Nous y avons ajouté la traduction française.

verbe d'accomplissement ou d'achèvement en verbe d'activité⁷. Cette analyse gêne considérablement D. Dowty (1979 : 134), parce qu'elle remet en question la distinction entre verbes d'activité d'une part et verbes d'accomplissement et d'achèvement d'autre part. Mais cette façon d'analyser l'imperfectivité pose problème pour une autre raison encore. Elle augmente le chaos terminologique qui existe dans le domaine du temps et de l'aspect, et provoque même un discours contradictoire à cause de l'abus de certains termes⁸. En effet, dans les discussions sur le paradoxe de l'imperfectivité, les sémanticiens ne paraissent pas prêter attention à la distinction entre l'aspect lexical, qui est propre aux radicaux verbaux, et l'aspect grammatical, qui caractérise les affixes flexionnels. Ils ne font que représenter la progressivité par un opérateur formel sans donner à cet opérateur un statut catégoriel par rapport à la classification de Vendler. Ces opérateurs apparaissent comme des solutions *ad hoc* permettant de convertir une catégorie vendlerienne en une autre, sans réelle explication des tenants et des aboutissants de cette transcatégorisation. Ainsi, certains linguistes écrivent par exemple qu'un verbe d'accomplissement à l'imperfec-tif *devient* un verbe d'activité, ou bien qu'un verbe d'achèvement *devient* un verbe d'accomplissement. Pour nous, ce type d'analyse est extrêmement problématique et remet complètement en cause l'idée même que les lexèmes verbaux puissent avoir des propriétés aspectuo-temporelles stables : un verbe d'accomplissement est toujours un verbe d'accomplissement dès lors qu'on le définit ainsi à partir de sa signification. Il ne peut donc pas *devenir* un autre type de verbe.

Donnons quelques exemples de ce type d'explication. P.M. Bertinetto (1997 : 99) utilise par exemple le terme de détélicisation, qui signifie, nous semble-t-il, une sorte de transcatégorisation. Rappelons qu'il appelle les verbes sémantiquement bornés « verbes téliques ». Si nous l'avons bien compris, selon ce linguiste, la détélicisation est une perte de caractère télique qui a lieu quand un verbe d'accomplissement est par exemple déterminé par un adverbial duratif de type *for + x temps* ou par une subordonnée introduite par *until*, comme on le voit dans l'exemple suivant :

- (10) *Molly drew a picture for five minutes / until the clock rang.* (Bertinetto)

Il est vrai que la prédication *x drew a picture* se combine ici avec un adverbial de quantification de la durée, qu'on ne peut pas exclure de l'analyse aspectuo-temporelle de l'énoncé ; mais rien ne justifie qu'on traite *draw a picture* de la même façon que *draw*. Bref, déterminer une expression prédicative ne fait jamais qu'on lui enlève une partie de sa signification.

Les conséquences de ce type d'analyse sont les suivantes : Bertinetto écrit que, puisque certains verbes « téliques » se combinent moins bien que d'autres avec des

⁷ Rappelons que pour T. Parsons (1990) ces verbes se transforment en verbes d'état et non en verbes d'activité.

⁸ Cf. S. Karolak (2008b).

adverbiaux duratifs, il convient de distinguer les verbes essentiellement « téliques » (*inherently telic*) et les verbes que nous pouvons donc appeler « non essentiellement téliques ». L'exemple (11) est une illustration de verbe essentiellement télique :

- (11) ?? *The doctor extracted a tooth for five minutes / until the clock rang.* (Bertinetto)

Comparant (11) à (10), Bertinetto écrit que le verbe de (11) est plus difficilement détélicisé que celui de (10). Sans discuter la plausibilité des tests effectués par cet auteur⁹, nous voulons juste signaler que son analyse pose problème du point de vue d'une analyse lexicale. Nous trouvons une solution analogue dans B. Combettes, J. François, C. Noyau et C. Vet (1993). Considérons leur analyse de l'exemple suivant :

- (12) *Quand Jean sut la réponse, il s'évanouit.*

Les auteurs écrivent que le noyau prédictif JEAN SAVOIR LA RÉPONSE « désigne normalement un état », mais que la combinaison avec le perfectif le transforme en achèvement (1993 : 13). Que faut-il entendre exactement par « normalement » ? et par quel moyen se fait cette « transformation » d'un état en achèvement ? Selon nous, un verbe est sémantiquement classé comme un verbe d'état ou non. Comment est-il possible qu'il se transforme en un autre type de verbe ? Si un verbe était, en tant que lexème, sémantiquement non déterminé, on pourrait lui attribuer plusieurs emplois contextuels : par exemple l'un en tant que verbe d'état et l'autre en tant que verbe d'achèvement. Mais l'indétermination sémantique va à l'encontre de la classification de Vendler, que les auteurs ont pourtant acceptée.

On peut observer un problème analogue dans les travaux de linguistes qui utilisent la notion de coercion¹⁰. Si nous avons bien suivi l'analyse de D. Ziegeler (2006), elle écrit que par exemple un verbe d'achèvement s'approprie le sens d'accomplissement parce qu'il se trouve dans un contexte inapproprié, comme dans l'exemple suivant :

- (13) *She was winning the race when she got tripped.*

Selon Ziegeler, l'emploi progressif *was winning the race* force à interpréter comme duratif un verbe qui est, au départ, momentané. De plus, pour des énoncés comme (10), elle écrit que quand le prédictat est « décontextualisé », un prédictat

⁹ Il nous paraît peu opératoire de parler de l'éthique pour la plausibilité de l'exemple (11), auquel P.M. Bertinetto oppose l'exemple acceptable : *Suddenly, while the doctor was extracting the aching tooth from the patient, the roof collapsed* (1997 : 102).

¹⁰ Ce mécanisme est appliqué à de nombreux phénomènes linguistiques, pas seulement aux temps verbaux et à l'aspect.

comme *draw a picture* est un accomplissement, mais modifié par *for X time (pendant X temps)* il devient une activité. Ziegeler prend encore en considération le verbe d'activité *run* dans l'exemple suivant :

- (14) *My program ran in less than ten minutes (this morning). (Ziegeler)*
Mon programme s'est exécuté en dix minutes (ce matin).

Selon Ziegeler, la forme verbale *ran*, dans le contexte *in less than ten minutes*, peut avoir deux interprétations : soit elle désigne un accomplissement ('l'exécution complète) du programme a pris dix minutes'), soit elle a une valeur inchoative ('l'exécution du programme a commencé au bout de dix minutes'). Pour cet auteur, donc, le verbe *run* perd sa propriété de verbe d'activité dans ce contexte (coercition de type). Bref, nous pensons que l'analyse en terme de coercition pose problème pour une analyse lexicale des verbes.

À vrai dire, l'abus de la terminologie de Vendler est présent chez les linguistes qui prônent sa classification des verbes. Prenons en considération B. Comrie (1976) et sa définition de la télicité. Il définit une situation télique comme une situation qui implique un procès menant à un terme défini au-delà duquel le procès ne peut pas continuer. Il ajoute qu'il l'identifie avec les accomplissements de Vendler. Mais quand il applique cette définition à des exemples, l'idée même que les verbes puissent avoir des propriétés aspectuelles stables s'effondre. Il commence par indiquer que le verbe *drown (se noyer)* est télique¹¹ et le verbe *sing (chanter)* est non télique. Ces deux exemples font voir que la présence ou l'absence d'une borne interne est un critère primordial pour Comrie, comme le suggère l'extrait suivant :

[...] although *John is singing* describes an atelic situation, the sentence *John is singing a song* describes a telic situation, since this situation has a well-defined terminal point, namely when John comes to the end of the song in question. *John is singing songs* is again atelic, whereas *John is singing five songs* is again telic. Similarly, although *John is drowning* describes a telic situation, the sentence *cats drown if you put them in deep water* is not telic, since it refers to an ongoing tendency for cats to drown, a tendency that can go on indefinitely, irrespective of the number of cats who have completed the act of drowning (B. Comrie, 1976 : 45).

Ce que Comrie ne dévoile pas, c'est que le morphème *-ing* est responsable du caractère duratif de la forme verbale analysée, ce caractère étant sans doute l'autre critère important pour la télicité. Cela signifie qu'il ne s'agit pas des accomplisse-

¹¹ La question se pose de savoir si *drown* implique vraiment un procès menant à un terme au-delà duquel le procès ne peut pas continuer. Autrement dit, si *drown* est vraiment duratif. Selon nous, c'est un verbe momentané : il se combine avec des expressions temporelles ponctuelles. Suivant la théorie de S. Karolak, son caractère télique apparaît quand ce verbe est mis au progressif, c'est-à-dire à l'imperfectif, comme nous l'expliquerons *infra*.

ments comme lexèmes verbaux mais d'une sorte d'accomplissement qui découle d'une combinaison d'un lexème et d'un morphème. Quant à l'importance de la borne interne, critère décisif pour la télicité, l'auteur n'explique pas pourquoi la borne exprimée par *five songs* dans *singing five songs* est une vraie borne, mais pas *songs* dans *singing songs*. De plus, on se demande ce qui fait que la borne interne «disparaît» du verbe *drown* dans l'énoncé sur les chats cités ci-dessus. Bref, ces analyses suggèrent une sorte de «conflit» entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical sans montrer quelle est vraiment son origine.

3. La théorie de l'aspect de S. Karolak

Pour S. Karolak (1993, 1994, 1997), l'aspect est une catégorie sémantique qui est représentée dans différentes langues non seulement par des morphèmes aspectuo-temporels mais aussi par les lexèmes verbaux. La distinction entre aspect lexical (*Aktionsart*) et aspect grammatical ne concerne que le mode d'expression de cette catégorie. L'analyse des morphèmes aspectuo-temporels et des lexèmes verbaux peut donc se faire à l'aide des mêmes instruments conceptuels.

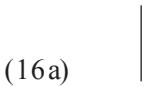
L'analyse de l'aspect proposée par S. Karolak repose sur deux primitifs sémantiques : la continuité et la non-continuité (momentanéité). Le premier exprime une durée illimitée et le second, l'absence de durée, c'est-à-dire la vision d'un procès où on fait abstraction de la durée. Selon S. Karolak, les lexèmes verbaux, les formes verbales comportant des morphèmes de temps ou d'aspect, les prédictions comportant une forme verbale avec ses actants et même les prédictions cadrées par des adverbiaux temporels peuvent être décrits par un système relativement simple : soit par l'un des deux aspects simples (continuité et momentanéité), soit par différentes combinaisons des deux, qu'il appelle «configurations d'aspects» ou «aspects complexes».

Dans cette section nous présenterons la description aspectuelle des lexèmes verbaux suivant la théorie de S. Karolak. L'aspect continu est véhiculé par des lexèmes verbaux comme *aimer* ou *travailler*; l'aspect momentané, par des lexèmes verbaux comme *exploser* ou *rencontrer*. Remarquons qu'aucun de ces lexèmes ne comporte une borne interne ; d'où l'idée qu'ils représentent un aspect simple et non une configuration d'aspects. S. Karolak présente ces deux aspects simples par les formules suivantes, qu'on peut figurer graphiquement :

(15) IL SE PASSE P / P DURE

(15a) _____

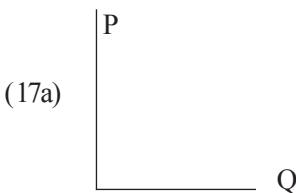
(16) IL S'EST PASSÉ P



Dans ces formules, S. Karolak représente les deux primitifs sémantiques au moyen du verbe *se passer*, fléchi au présent pour signifier la continuité, et au passé composé pour signifier la non-continuité. Il utilise aussi le verbe *durer* au présent pour représenter la continuité¹². Les situations sont symbolisées par des variables propositionnelles comme *P*, *Q*, *R* et les lignes horizontale et verticale symbolisent respectivement l'aspect continuatif et l'aspect non continuatif.

Mais, nous pensons que la majorité des lexèmes verbaux véhiculent des configurations d'aspects. Une configuration est constituée d'au moins deux aspects simples. Ce qui est le plus important, c'est l'existence d'une hiérarchie dans une configuration : un seul composant domine les autres. Par exemple le lexème *se noyer* représente une configuration bi-aspectuelle, qui comprend un composant momentané suivi d'un composant continu. C'est le premier qui domine, ce que nous marquons par le soulignement dans la formule et par la ligne en gras dans le schéma suivant :

(17) IL EST ARRIVÉ P QUI EST TEL QUE Q DURE



C'est la configuration inchoative¹³. Selon S. Karolak, elle ne se distingue pas aspectuellement de la configuration résultative, qui peut être illustrée par le lexème verbal *arrêter*. La configuration résultative se compose aussi de deux aspects où domine la non-continuité. Elle se distingue de la configuration inchoative seulement par la présence d'un sens causal, ce que S. Karolak illustre par la formule suivante :

(18) IL EST ARRIVÉ P QUI A CAUSÉ Q QUI DURE

¹² Le verbe *se passer* ne convenant pas pour désigner la continuité quand elle consiste en un état résultant.

¹³ Dans la théorie de Karolak l'inchoativité n'est donc pas considérée comme une entrée gradiuelle dans une éventualité, mais comme un événement momentané qui commence une éventualité (cf. D. Maingueneau, 1999 ; M. Riegel et al., 1994).

S. Karolak donne une étiquette commune à ces deux configurations : « configuration conclusive ». Elle représente tous les lexèmes verbaux bornés non duratifs. La différence entre la configuration résultative et la configuration inchoative repose sur la différence entre verbes causatifs (par exemple *arrêter*) et verbes non causatifs (par exemple *s'arrêter*) (S. Karolak, 2008a).

La configuration suivante est la configuration télique. Elle se compose de trois aspects simples : d'abord, un composant continu (le procès qui mène à la borne interne), ensuite, un composant momentané (la borne interne), et enfin, un composant continu (l'état résultant de la transition). Voici sa formule et le schéma graphique que nous proposons :

(19) IL SE PASSE P QUI PERMET DE SUPPOSER QU'ARRIVE Q QUI CAUSERA L'ÉTAT R



S. Karolak illustre cette configuration par la prédication *détruire une maison*. On y observe que le composant *P* est duratif et qu'il mène à un événement probable *Q* qui implique l'état résultant *R*. Outre trois composants aspectuels, cette formule comporte un composant modal, ce qui fait que nous avons utilisé les lignes pointillées pour représenter les deux composants qui sont dominés par *P*. L'idée est que *détruire une maison* n'implique pas l'accomplissement intégral de cette situation.

Comme on le remarque facilement, la configuration télique véhiculée par les lexèmes verbaux correspond précisément aux verbes d'accomplissement de Vendler. En revanche, les verbes d'achèvement correspondent aussi bien à l'aspect simple momentané qu'à la configuration conclusive, Vendler n'ayant pas précisé s'il s'agissait de verbes bornés ou non. Dans la terminologie romaniste et anglo-saxonne, les linguistes qualifient souvent ces verbes de «transitionnels» (C. Vet, 1980) ou de «verbes téliques» (P.M. Bertinetto, 1991 ; D. Ziegeler, 2006). Ces deux appellations, dans la mesure où elles impliquent la présence d'une borne interne mais pas nécessairement la durativité, correspondent aussi bien à la configuration conclusive qu'à la configuration télique de S. Karolak.

4. Le paradoxe de l'imperfectivité dans la perspective de la théorie de S. Karolak

Dans la section précédente nous avons montré comment S. Karolak analyse l'aspect dans les lexèmes verbaux. Puisque le paradoxe de l'imperfectivité concerne les morphèmes d'imperfectif, nous présenterons la notion de configuration appliquée à la forme verbale fléchie.

Selon S. Karolak, les morphèmes de présent et d'imparfait véhiculent l'aspect continuatif simple, alors que ceux de passé simple ou de passé composé à valeur d'inaccompli¹⁴ véhiculent l'aspect non continuatif simple. Ainsi, la combinaison d'un lexème verbal avec un morphème peut créer une nouvelle configuration d'aspects. Il se peut aussi que le morphème de temps véhicule un aspect simple identique à celui qui est dominant dans la configuration représentée par le lexème verbal. Dans ce cas, il y a un redoublement d'aspects et on ne crée pas une «nouvelle» configuration. Prenons l'exemple du verbe *naître*, qui est inchoatif. Quand on le combine avec un morphème de passé simple ou de passé composé à valeur d'inaccompli, la non-continuité apportée par ces morphèmes ne fait que redoubler la non-continuité de la configuration inchoative lexicale, qui est dominante dans cette configuration. Le résultat de ce redoublement est que la forme verbale fléchie représente toujours la configuration inchoative. Le même mécanisme concerne des prédictions verbales comme *écrire une lettre* qui sont fléchies à l'aide de morphèmes de présent et d'imparfait. Ces morphèmes véhiculant l'aspect continuatif, ils ne provoquent pas de changement dans la configuration télique, dans laquelle domine aussi l'aspect continuatif.

Le paradoxe de l'imperfectivité concerne avant tout ce dernier cas. Puisque les verbes représentant la configuration télique (verbes d'accomplissement de Vendler) se caractérisent par la durée, leurs formes conjuguées au présent ou à l'imparfait représentent toujours la configuration télique (où domine le composant continuatif). Considérons les exemples suivants :

- (20) *Jean dessine un cercle.*
- (21) *Jean traversait la rue.*

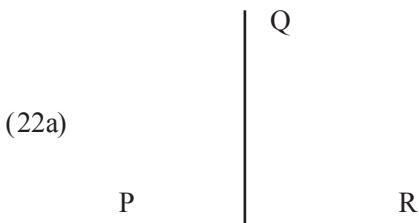
Nous pouvons paraphraser ces exemples comme suit :

- (20a) *Jean fait P qui est tel qu'on peut supposer qu'arrive Q qui fait qu'un cercle existe (est dessiné).*
- (21a) *Jean faisait P qui est tel qu'on peut supposer qu'arrive Q qui fait que Jean se trouve de l'autre côté de la rue.*

¹⁴ S. Karolak (2007) traite séparément le passé composé à valeur d'accompli. Il le représente par la configuration de parfait.

Comme on peut l'observer, la télicité elle-même comporte ici un composant modal, composant que Dowty introduit pour rendre compte du progressif, c'est-à-dire de l'imperfectif¹⁵. Dans la discussion sur le paradoxe de l'imperfectivité, les linguistes ont toujours comparé le progressif passé (i.e. la non-atteinte de la borne finale) avec le *Simple Past* (i.e. l'atteinte de la borne finale). Dans la théorie de S. Karolak, le premier cas correspond à la configuration télique, c'est-à-dire aux verbes d'accomplissement fléchis à un temps imperfectif. Le second cas ne correspond pas vraiment à une des configurations décrites par S. Karolak. Mais le système des primitifs aspectuels permet d'en créer une qui décrirait convenablement cette situation¹⁶. Ainsi, nous proposons une configuration que nous appellerons «conclusive-télique». Comme la configuration télique, elle se compose de trois aspects simples, mais la hiérarchie interne est différente. Ce qui domine, c'est l'aspect non continuatif qui représente la borne interne. Il est précédé et suivi par un aspect continuatif, selon la formule et le schéma suivants :

- (22) IL S'EST PASSÉ Q QUI A ÉTÉ CAUSÉ PAR P ET QUI A CAUSÉ L'ÉTAT R



Comme nous l'observons, il n'y a pas ici de composant modal. Contrairement à la configuration télique, ici la borne interne n'est pas virtuelle mais réelle. Ainsi, nous pouvons illustrer cette configuration par les énoncés (23) et (24) :

- (23) *Jean a dessiné un cercle.*
 (24) *Jean a traversé la rue.*

Ils présentent des situations où la borne finale a été atteinte. Sur ce point nous ne suivons pas S. Karolak, qui analyse des énoncés du type de (23) et (24) comme une configuration résultative, c'est-à-dire comme une configuration à deux aspects (S. Karolak, 2007, 2008). Nous pensons qu'ici le composant continuatif *P* (qui

¹⁵ Conformément à plusieurs linguistes (B. Comrie, 1976; D. Ziegeler, 2006; S. Karolak, 2005), nous pensons que l'anglais n'a pas vraiment grammaticalisé l'opposition perfectif *vs* imperfectif. De là notre idée de traiter le progressif anglais comme un représentant de l'imperfectif.

¹⁶ Par ailleurs, Karolak lui-même a créé de nouvelles configurations, ou des variantes, quand il a appliqué sa théorie à différentes langues naturelles au cours de sa recherche.

précède la borne interne) ne disparaît pas. La preuve en est que quand on y ajoute un adverbial de quantification de la durée de type *en X temps*, on quantifie la durée de l'intervalle menant à la borne interne, ce que montre l'exemple suivant :

- (25) *Jean a dessiné un cercle en dix secondes.*

Selon nous, la quantification porte vraiment sur un composant sémantique de la prédication *x a dessiné un cercle*. Cela signifie que le procès qui mène à sa borne finale est effectivement dénoté par le lexème verbal *dessiner*. Il ne faut pas confondre ce cas avec celui où on quantifie la phase préparatoire d'une situation, comme dans :

- (26) *La bombe a explosé en une heure.*

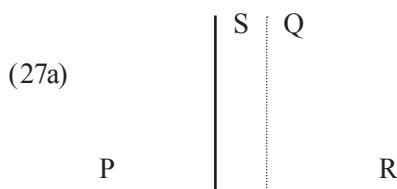
Ici, l'intervalle quantifié n'est pas véhiculé par la prédication *x a explosé*¹⁷.

Revenons au paradoxe de l'imperfectivité. Rappelons que cette appellation a été utilisée aussi à propos de l'imperfectif russe. Le passé imperfectif des langues slaves est connu pour avoir une interprétation conative, qui a été illustrée par l'exemple russe (9), que nous citons encore une fois ci-dessous :

- (9) *V proshlim godu Ivan stroil dom v derevne (no tak i ne dostoilego).*
 last year Ivan build PAST.IMP house in village (but has not finished it)
Last year, Ivan was building a house in the village (but didn't finish it).
L'année passée Ivan a entrepris des travaux de construction d'une maison dans un village (mais il ne l'a pas finie).

Dans cet exemple, il est question de travaux de construction d'une maison dont il est dit ensuite qu'ils ont été abandonnés. S. Karolak décrit ce type d'exemple au moyen de la configuration limitative-télique, à laquelle il donne la formule suivante¹⁸ (dont nous donnons une représentation graphique) :

- (27) IL SE PASSAIT P QUI PERMETTAIT DE SUPPOSER QU'ARRIVE Q QUI CAUSERAIT L'ÉTAT R JUSQU'AU MOMENT OÙ S EST ARRIVÉ



¹⁷ Il en est de même de la valeur inchoative de l'exemple (14), cité *supra*.

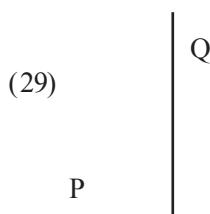
¹⁸ Nous nous appuyons sur un texte inédit de Karolak.

Comme on l'observe, le composant non continuatif *S* est dominant. *S* constitue la borne externe «réelle», contrairement à *Q*, qui est une borne interne virtuelle. Le composant *S* symbolise un procès externe qui interrompt *P* continuatif et qui empêche d'atteindre la borne interne *Q*. En slavistique on décrit souvent de tels exemples en parlant d'interprétation conative du passé imperfectif, ou bien d'annulation du résultat (H. Włodarczyk, 1997; B. Kuszmidér, 1999; S. Karolak, 2008). En revanche, l'imparfait *il construisait* ne marque pas cette configuration. Pour exprimer cette configuration en français il faut utiliser d'autres moyens, plutôt de nature lexicale (cf. la traduction française de l'exemple (9)).

La configuration limitative-télique est en fait une superposition de deux configurations : la télique et la limitative. Cette dernière se compose de deux aspects simples à dominante non continuative. Dans cette configuration l'aspect continuatif précède l'aspect non continuatif. S. Karolak (2007) l'illustre par l'exemple suivant :

- (28) *Palila aż do ślubu* (*Elle a fumé jusqu'à son mariage*).

Exemple qu'on peut représenter graphiquement ainsi :



La borne interne *Q* est donnée dans (28) par l'adverbial *aż do ślubu*.

Quant à la configuration limitative-télique, nous pensons qu'elle s'applique parfaitement à des cas comme (10), cité *supra* et comme (30) :

- (10) *Molly drew a picture for five minutes / until the clock rang.* (Bertinetto)
 (30) *Il a peint la chambre pendant une heure.* (exemple de J.P. Desclés, Z. Guentchéva, 2003)

Les deux exemples expriment la situation où le procès n'atteint pas sa borne interne, bien qu'on ait employé ici le *Past Simple* et le passé composé (et non le progressif ou l'imparfait). La cause en est le sens aspectuo-temporel des adverbiaux et de la subordonnée. Dans la conception de S. Karolak, les adverbiaux *for five minutes / pendant une heure* et la subordonnée *until the clock rang* sont traités comme une borne finale externe. Cette borne constitue le composant non continuatif qui suit le composant continuatif, les deux formant la configuration limitative. Nous venons de voir que quand on la combine avec la configuration télique, on obtient

la configuration limitative-télique. Nous trouvons qu'elle donne une interprétation adéquate à des énoncés comme (10) et (30), c'est-à-dire à ceux qui comportent des verbes d'accomplissement fléchis au passé perfectif et qui se trouvent dans la portée d'adverbiaux ou de subordonnées temporelles de sens limitatif.

Analysons encore le cas où un verbe borné non duratif comme *se noyer* est employé à l'imperfectif. Contrairement à ce qu'écrivit B. Comrie (1976 : 45), nous pensons que le verbe *se noyer* n'est pas télique, parce qu'il n'est pas duratif. Si *se noyer* signifie '*mourir asphyxié par l'effet de l'immersion dans un liquide*', il correspond à la configuration inchoative. Cela signifie que ce lexème comporte deux aspects simples : *P* non continuatif dominant qui est suivi de *Q* continuatif dominé, comme dans (17a). Quand on met ce lexème à l'imparfait, on forme une configuration télique, qui est une configuration tri-aspectuelle. *X se noyait* signifie qu'il *se passait P qui permet de supposer qu'arrive Q qui causera l'état d'être noyé (R)*, comme dans (19a). Ainsi, le morphème d'imparfait véhiculant l'aspect continuatif introduit une sorte de phase préparatoire à la configuration inchoative. Comme nous l'avons montré plus haut, la conséquence de l'existence de cette phase est que la transition et son état résultant deviennent virtuels. Ainsi on arrive à l'idée, évoquée par les linguistes traitant du paradoxe de l'imperfectivité, selon laquelle *Il se noyait* n'implique pas *Il s'est noyé* (H. Garey, 1957 : 109). S. Karolak montre ainsi qu'on dérive la télicité de l'inchoativité par l'ajout d'un morphème d'imparfait au lexème verbal inchoatif. Cela rend la borne interne virtuelle par la présence d'un élément modal dans la configuration.

Comme nous l'avons noté plus haut, le paradoxe de l'imperfectivité prend son origine dans un décalage entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical. Montrons encore un cas qui n'est pas considéré comme paradoxal mais fait apparaître le même type de conflit. C'est un exemple cité plus haut, que nous reprenons ici :

(12) *Quand Jean sut la réponse, il s'évanouit.*

Suivant la conception de S. Karolak, la forme verbale *sut* représente une configuration d'aspects. Le lexème verbal *savoir* véhicule un aspect continuatif simple et le morphème de passé simple, un aspect non continuatif simple. Leur combinaison donne théoriquement soit une configuration inchoative soit une configuration limitative, mais dans (12) il s'agit bien entendu de la configuration inchoative.

5. En guise de conclusion

Dans le présent article nous avons essayé de montrer comment la théorie de S. Karolak permet de résoudre le paradoxe de l'imperfectivité, ou plutôt de faire

voir que ce paradoxe, à vrai dire, n'existe pas. Les configurations d'aspects permettent de donner une analyse intérieurement cohérente à des phénomènes aspectuotemporels variés, comme ceux propres aux lexèmes verbaux, aux morphèmes de temps et d'aspects, aux adverbiaux aspectuo-temporels et propositions temporelles. L'idée de combiner un composant continuatif avec un composant non continuatif dans une seule forme verbale, et de traiter de la même manière l'aspect lexical et l'aspect grammatical, modifie la perspective d'analyse : au lieu d'évoquer un conflit entre deux éléments aspectuels, on considère qu'on est en présence d'un construit aspectuel complexe. C'est le principe de la dérivation sémantique.

Reconnaissons que l'idée de la configuration d'aspects est ingénieuse. En combinant seulement deux primitifs sémantiques, continuité et non-continuité, la configuration permet d'analyser une combinatoire d'expressions de sens aspectuotemporels variées et de faire apparaître sa syntaxe interne. Bref, l'idée de la configuration d'aspects est beaucoup moins couteuse que les formules des sémanticiens formels qui ont tenté de résoudre le paradoxe de l'imperfectivité. Néanmoins, il reste un problème auquel la conception de S. Karolak ne fournit pas de solution. Il s'agit d'une question d'ordre référentiel et cognitif : celle de savoir par quel mécanisme mental le locuteur nomme les situations qui n'ont pas encore abouti à leur terme final.

Références

- Bennett M., Partee B.H., 1972: *Towards the Logic of Tense and Aspect in English*. Santa Monica System Development Corporation, Cal.
- Bertinetto P.M., 1991: "Il verbo". In : L. Renzi, G. Salvi, A. Cardinaletti: *Grande grammatica di consultazione*. Vol. 2. Bologna, il Mulino, 13—161.
- Bertinetto P.M., 1997: *Il dominio tempo-aspettuale. Demarcazioni, intersezioni, contrasti*. Torino, Rosenberg & Sellier.
- Bonomi A., Zucchi A., 2001: *Tempo e linguaggio*. Milano, Bruno Mondadori.
- Combettes B., François J., Noyau C., Vet C., 1993 : «Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif». *Verbum*, 4, 5—48.
- Comrie B., 1976: *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. London—New York—Melbourne, Cambridge University Press.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 2003 : «Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration textuelle ?» *Langue Française*, 138, 48—60.
- Dowty D., 1979: *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht, Reidel.
- Garey H., 1957: "Verbal aspects in French". *Language*, 33, 2, 92—110.
- Karolak S., 1993 : «Arguments sémantiques contre la distinction : aspect / modalité d'action». *SILTA (Studi italiani di linguistica teorica e applicata)*, anno XXII, 2, 255—284.

- Karolak S., 1994: « Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe ». In : *Études cognitives*. Vol. 1. Varsovie, SOW, 21—41.
- Karolak S., 1997: « Arguments contre la distinction : aspect / modalité d'action (Aktionsart) ». In : *Sémantique des catégories de l'aspect et du temps. Études cognitives*. Vol. 2. Varsovie, SOW, 175—189.
- Karolak S., 2005 : « Trois langues — trois visions du temps impliqué ? ». *Neophilologica*, 17, 7—16.
- Karolak S., 2007: „Wyrażenia predykatywne orzeczeniowe”. W: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków, Collegium Columbinum, 33—54.
- Karolak S., 2008a: „Agentywność czy kauzatywność?”. *Studia z filologii polskiej i słowiańskiej*, 43, 51—62.
- Karolak S., 2008b : « L'aspect dans une langue : le français ». *Études cognitives*, 8, 11—51.
- Karolak S., 2008c : « Remarques sur l'équivalence du passé imperfectif polonais et des temps passés en français ». *Verbum*, 30, 2—3, 125—146.
- Kazanina N., Phillips C., 2003: “Temporal Reference Frames and the Imperfective Paradox”. In : G. Garding, M. Tsujimura, eds: *WCCFL 22 Proceedings*. Somerville, MA : Cascadilla Press, 287—300.
- Kazanina N., Phillips C., 2007: “A developmental perspective on the Imperfective Paradox”. *Cognition*, 105, 65—102.
- Kuszmidt B., 1999 : *Aspect, temporalité et modalité en polonais et en français. Étude contrastive*. Gap—Paris, Ophrys.
- Maingueneau D., 1999 : *L'énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.
- Montague R., 1970: “Pragmatics and intensional logic”. *Synthèse*, 22, 68—94.
- Parsons T., 1989: “The progressive in English : Events, states and processes”. *Linguistics and Philosophy*, 12, 213—241.
- Parsons T., 1990: *Events in the semantics of English*. Cambridge, MIT Press, MA.
- Riegel M. et al., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Scott D., 1970: “Advice on Modal Logic”. In: K. Lambert, ed.: *Philosophical Problems in Logic : Some Recent Developments*. Dordrecht, Reidel, 143—173.
- Vendler Z., 1957: “Verbs and Time”. *The philosophical review*, LXVI, 143—160.
- Vet C., 1980 : *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain*. Genève, Droz.
- Włodarczyk H., 1997 : *L'aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*. Paris, Institut d'Études Slaves.
- Ziegeler D., 2006: “A word of caution on coercion”. *Journal of Pragmatics*, 39, 5, 990—1028.